

suit de près la remise de Zizim à la France, et la captivité du prince au château de Rochechinard (Drôme). Avez-vous visité les restes de ce terrible manoir, penché sur la lèvres d'un gouffre où l'ombre noire du Maure et l'ombre diaphane de Blanche de Sassenage tantôt se rencontrent dans les vapeurs de l'abîme, tantôt planent sur les hauts donjons croulants?...

Jules II bâtit la Fortezza. L'ensemble du plan est de Bramante; l'exécution, en partie du moins, de Michel-Ange. Le dessin est simple : un quadrilatère flanqué de quatre tours aux angles avec une tour octogonale plus élevée, du côté du môle, et la porte près de l'angle rentrant formé par cette tour, et la partie adjacente de la courtine; construction énorme, trapue, massive, percée d'étroits couloirs et de petites cellules à voûtes épaisses, excellente à défendre contre les moyens d'attaque alors en usage.

Paul V agrandit et répare la darse creusée par Trajan. Innocent X fonde l'hôpital du Lazaret. Alexandre VII confie au chevalier Bernin le grand travail des cales couvertes. Innocent XII répare les aqueducs de Trajan, (toujours Trajan!... le grand homme avait créé, en quelques années, ce qu'on a mis des siècles à rétablir).

Pie V agrandit d'un cran la ceinture de Civita, en reliant un ouvrage avancé au corps de place. L'hôtel Orlando, le Quarterone — grande caserne, — le théâtre, la poste, le tribunal de commerce sont assis sur le terrain ainsi gagné. L'aspect de ces monuments est froid, mais ne manque pas de grandeur. Le Quarterone est dû à Pie VI.

La putréfaction des cadavres ensevelis un peu partout, de temps immémorial, détermina en 1795 une épidémie très-meurtrière. On se décida alors à donner, loin de l'enceinte, un asile unique aux morts. On a accolé à ce *campo-santo* un enclos à l'usage spécial des Français. C'est déjà peuplé.

En 1798, les armées républicaines assiégèrent Civita avec peu de succès. Ici, mon cher Directeur, l'histoire se mêle tellement à la politique que je dois clore mon récit. Vous comprenez pourquoi.

J'ai lu le code particulier de la municipalité. Il y a des articles